

le CeMaphore

bulletin d'information sur la mobilité



- > **Le Brevet du cycliste au programme en Région wallonne**
- > **La zone de police de Mariemont à l'initiative d'une formation « mobilité » pour les élus**
- > **Un bus pour les lacs de l'Eau d'heure**

> **sommaire**



Source : <http://www.brevetducycliste.be>

> Formation Vélo

Le Brevet du cycliste au programme en Région wallonne

Julie, 10 ans, fréquente l'école de son village. Bien que celle-ci soit située à moins d'un kilomètre de son domicile, elle y est conduite chaque matin en voiture. Prochainement, cela va changer car, encadrée par son professeur de gymnastique, elle prépare activement, comme tous les élèves de cinquième primaire de son institution, le « Brevet du cycliste » : une attestation de ses compétences à rouler à vélo en rue en sécurité.

Les objectifs du Brevet du cycliste sont nombreux. Outre une amélioration de l'autonomie des enfants dans le cadre de ses déplacements, il vise à les responsabiliser et à développer un comportement citoyen et de sécurité dans la circulation, à contribuer à une amélioration de l'état général de santé physique, à renforcer une image positive de soi et enfin à encourager une réflexion sur le milieu de vie. A plus long terme, l'enjeu est aussi d'encourager à l'utilisation du vélo et plus largement des modes de déplacement alternatifs à la voiture.

Le cursus comporte quatre axes de travail : la sécurité routière et le code de la route, la connaissance des équipements et la vérification de l'état du vélo, la maîtrise du vélo sur terrain privé, enfin la conduite dans la circulation. Pratiquement, la préparation représente six jours (non consécutifs) : cinq sont consacrés à un apprentissage progressif. Celui-ci a d'abord lieu en classe, avec la théorie du code de la route et de la sécurité routière. Un contrôle technique du vélo est prévu également avec la vérification de l'état des pneus et des freins. Ensuite, dans la cour de récréation, se déroule l'apprentissage de la maîtrise du véhicule : freiner, slalomer, regarder derrière soi, tourner en tendant le bras, etc. Ces formations sont prises en charge par un enseignant qui aura suivi au préalable une formation de deux jours. Enfin, le meilleur endroit pour apprendre à circuler en sécurité en rue est la rue elle-même : celles du quartier de l'école, avec leurs usagers habituels, dont les automobilistes. Là, sous la

¹ Il s'agit de : Ottignies Louvain-la-Neuve, Perwez, Chimay, Enghien, Estinnes, Mons, Ans, Liège, Nandrin, Oupeye, Verviers, Visé, Wanze, Barvaux, Marche, Tenneville, Ciney, Gembloux, Namur, Philippeville.

conduite d'un formateur Pro Velo, l'enfant rencontre la plupart des difficultés courantes auxquelles il est susceptible d'être confronté lors de ses futurs déplacements à vélo, et apprend la manière correcte de les aborder : où se positionner sur la chaussée, comment tourner à gauche, comment se comporter dans un rond point, etc. Pour obtenir son Brevet, le sixième jour, chaque élève doit encore réussir un test individuel, en classe, dans la cour et en rue (sur un circuit de 3 kilomètres), montrant qu'il a bien assimilé les différentes matières ainsi apprises.

Julie est une des 2755 élèves de cinquième primaire qui, pendant cette année scolaire 2005-2006 préparent leur Brevet du cycliste. En effet, après plusieurs expériences pilotes très positives menées à Bruxelles et en Wallonie, la Région wallonne, par le biais de son Ministre des Transports, a décidé de soutenir cette démarche en chargeant l'asbl Pro Velo de la mettre en oeuvre dans 140 classes d'écoles primaires wallonnes, réparties sur 20 communes¹.

L'objectif de la Région est de généraliser progressivement le Brevet du cycliste à une majorité d'élèves. L'idée est aussi de bénéficier du soutien d'autres autorités, au premier chef desquelles la Communauté française.

Dans ce projet, les communes ont un rôle important à jouer. Elles organisent la journée du passage du Brevet et peuvent apporter un soutien utile aux écoles et aux enseignants. La police peut également être associée. Des agents peuvent s'impliquer dans la formation des élèves, ou être détachés comme examinateurs. D'autres acteurs, comme des parents, des employés communaux, des associations sont également invités à participer activement au test. Une dizaine d'examineurs sont nécessaires.

Une démarche qui peut, utilement, s'inscrire dans un cadre plus vaste, via les plans de déplacements scolaires par exemple, et plus largement encore dans le projet de développement durable de la commune.

Contact : Michel DESTREE
MET – Direction générale des Transports
Tél. : 081 77 30 98
mdestree@met.wallonie.be

Pour en savoir plus :
<http://www.brevetducycliste.be>

> Sensibilisation des élus

L'initiative de la zone de police de Mariemont

La formation de Conseillers en mobilité qui, à la fin 2006 aura permis à plus de 650 personnes d'obtenir le certificat de « CeM », est ouverte à tous les acteurs de la mobilité. Or, il manque souvent à ce magnifique et réjouissant éventail, l'un des acteurs les plus importants : l'élus ! C'est en effet à lui qu'incombe d'assumer la dernière étape, parfois très difficile, de la décision.

> Conseils de Lecture

ACIH, Répertoire des transports pour personnes malades et handicapées en Régions wallonne et bruxelloise, 2005.

Ce répertoire est destiné avant tout aux personnes à mobilité réduite et aux personnes malades ou handicapées. Il fournit une vue d'ensemble des offres de transport qui leur sont proposées dans leur région. Il a également pour but de les guider dans leur recherche du transport le mieux adapté à leurs besoins et à leurs demandes.

Yves Duhamel, **Gratuité des transports publics urbains et répartition modale : retour sur le rapport final**, Adème, juin 2004.

Cette synthèse française étudie si la gratuité ou un coût très bas des transports en commun peut provoquer un report modal. L'analyse porte sur treize villes ou agglomérations situées en France, en Italie, en Espagne et également en Belgique (Liège, Mons, Hasselt et Genk). Elle montre que la gratuité seule n'apporte que des effets limités sur la fréquentation et que l'idéal est de l'accompagner par des mesures telles que le partage de la voirie.

Infos : Delphine Rossomme et Brigitte Ernon - Gestionnaires
Centre de documentation et de diffusion en mobilité
Tél. : 081 77 31 25 – 081 77 31 32
centre-doc-mobilite@met.wallonie.be
<http://documentation.mobilite.wallonie.be>

> Humour



Qui c'est qui conduisait bien hein... C'est Pépète !
Alors à quand le « kit mains libres pour chiens » ?...

Contact :

Réseau des Conseillers en mobilité

Bernadette Gany, coordinatrice, tél. 081 77 30 99

Brigitte Ernon, tél. 081 77 31 32

Muriel Mandiau, tél. : 081 77 31 23

Fax : 081 77 38 22

MET-D311 - Direction des Etudes et de la Programmation

Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur

reseau-cem@met.wallonie.be

<http://cem.mobilite.wallonie.be>

> Agenda

Du réseau

- Septembre 2006 : **Formation de conseiller en mobilité. Cycle rural et cycle urbain.**

Infos : Brigitte Ernon
Tél. : 081 77 31 32
bernon@met.wallonie.be

Hors réseau

En Belgique

- Formations Gamah
Le 15 septembre 2006, « **Accessibilité des bâtiments** », de 9H à 16H30,
Le 28 septembre 2006, « **La mixité piétons-cyclistes** », de 9h à 13h,
au CAMET à Namur

Infos : info@gamah.be
<http://www.gamah.be>

- Du 16 au 22 septembre 2006 : **Semaine de la mobilité**

Infos : Ariane Dukers
http://www.semaine.mobilite.wallonie.be/wasemo_2006

À l'étranger

- Formations des Ponts et chaussées
Du 3 au 5 octobre 2006, « **Organiser le stationnement, composante clé d'une politique de transports publics** »,
Les 17 et 18 octobre 2006, « **Connaître et réaliser les études de déplacements** »,
Les 7 et 8 novembre 2006, « **Prendre en compte la sécurité des déplacements dans la mise en œuvre des PDU** »,
à Paris (France)

Infos : Ponts Formation Edition
<http://pfe.enpc.fr>

- Du 12 au 15 juin 2007, Velo-city 2007 : « **From vision to reality** », à Munich (Allemagne)

Infos : info@velo-city2007.com
<http://www.velo-city2007.com>

En réponse à la demande formulée par plusieurs CeM, vous pouvez désormais recevoir le Cemaphore par mail (format pdf) sur simple demande auprès du CDDM (centre-doc-mobilite@met.wallonie.be).

Photo de couverture : © ProVelo